



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année 2019

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'année terminée le 31 décembre 2019 seront déposés lors de la séance régulière du Conseil municipal, fixée au mardi 11 août 2020 à 19 h30.

DONNÉ à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 29^e jour de juillet 2020.

Marie-Eve Charron, technicienne juridique
Greffière adjointe